

APPEL À PROJETS



« LES 26 TRAVERSÉES DE LA VALLÉE DE LA VILAINE »

POUR UNE MISE EN AVENTURE DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'Année de la Vilaine, expérience culturelle d'une année qui met à l'honneur la reconquête de l'eau dans la métropole et la vallée de la Vilaine, un appel à projets est lancé afin de rassembler 26 propositions de Traversées qui, de Mai à Juillet 2019, permettront une mise en aventure du territoire qui borde la Vilaine.

Cet appel à projets est co-organisé par Destination Rennes et Cuesta dans le cadre du projet de valorisation de la Vallée de la Vilaine porté par Rennes Métropole et sept communes de la vallée de la Vilaine.

Un fil rouge artistique imaginé par Cuesta avec l'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine) sera conçu pour relier ces 26 traversées et créer des temps décalés et joyeux.

Les Traversées sont des temps collectifs de parcours du territoire suivant différents modes doux de déplacement (à pied, à vélo, à cheval, sur l'eau, etc). Elles s'inscrivent dans une pratique émergente qui ouvre un nouvel espace de création, à la croisée des mondes de l'art, de l'aménagement, du tourisme et de l'écologie. Elles permettent d'explorer à plusieurs un itinéraire, existant ou tracé pour l'occasion, et de créer des récits partagés.

Depuis 2015, plusieurs traversées fondées sur des protocoles artistiques ont été menées sur la vallée de la Vilaine conçues par la coopérative culturelle Cuesta avec de nombreux acteurs du territoire (Traversées & escales, Les Traversées augmentées, la Grande Traversée, la Traversée embarquée). En Juillet 2018, le Guide Vallée de la Vilaine, a été édité aux Editions Apogée, comme une synthèse de ces explorations collectives du territoire.

POURQUOI RÉPONDRE À CET APPEL À PROJET ?

- Participer à la valorisation du territoire et créer des synergies avec ses acteurs
- Expérimenter et susciter des opportunités de développement touristique. Ce programme des 26 traversées de la Vallée de la Vilaine sera proposé au public en 2019, dans l'idée de tester des actions qui pourraient être reconduites les années suivantes, avec un développement accompagné par Destination Rennes
- Profiter d'une communication à l'échelle de la métropole

LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

▶▶ QUI ?

Toute entité juridique possible (associations, entreprises, etc.)

▶▶ QUOI ?

Proposer une traversée originale de la Vallée de la Vilaine (existante ou créée pour l'occasion)

▶▶ COMMENT ?

Mêler au minimum deux thématiques = sport / environnement / art / loisirs / culture / sciences / numérique / paysage / alimentation / autres (Si vous n'avez qu'une thématique, vous aurez la possibilité de vous associer à d'autres acteurs lors du temps de rencontre de décembre)

▶▶ QUAND ?

Le week-end (samedi et/ou dimanche) entre mai et juillet 2019, une attention sera portée à une bonne répartition des traversées sur tous les week-ends

▶▶ QUELLE FRÉQUENCE ?

La traversée est proposée une ou plusieurs fois

▶▶ OÙ ?

Elle se déroule sur le territoire traversé par la Vilaine (Cesson Sévigné, Thorigné-Fouillard, Rennes, St Jacques, Vezin-le-Coquet, Le Rheu, Chavagne, Laillé, Bruz, Guichen, Goven, Bourg des comptes), au bord du fleuve et/ou dans la vallée

COMMENT PARTICIPER ?

1. S'inscrire via **ce formulaire**
2. Participer à un atelier collectif de travail le 19 décembre afin de définir votre proposition et de rencontrer d'autres porteurs de projets
3. Organiser votre traversée en autonomie, Destination Rennes se chargera de sa diffusion et de la billetterie le cas échéant
4. Partager votre expérience dans le cadre du projet artistique imaginé par l'ANPU et Cuesta

SI VOTRE PROJET EST RETENU :

Vous recevez une aide de 500€ TTC pour le travail de conception de votre traversée. Sont à votre charge les frais de réalisation et de mise en œuvre.

Les recettes éventuelles vous reviennent.

